



**Comité  
Départemental  
Bouches du Rhône**

### Compte rendu Comité Directeur

Sujet	<b>Réunion</b>
réunion tenue le	<b>16/11/2015</b>
CR diffusé le	<b>07/12/2015</b>
Référence	<b>201507</b>

### Liste des participants

Nom, prénom	Fonction	Présent	Excusé	Absent	Validation
GERARDIN Elisabeth		X			
DRUJON Jean		X			
KORCHIA Annie		X			
GRANVEAUX Hugues		X			
BASTIDE Eric		X			
HENRY Christophe		X			
PARPILLON Max		X			
PELLEN Jean-Claude		X			
ROBERT Monique					
LLORENS Philippe		X			
MAHIEU Eric		X			

## ORDRE DU JOUR

- News Letter
- Graines d'arbitres
- Marignane
- La ciblerie 3D :
- Politique sportive
- Projet FFTA Poussins
- Validation compétitions extérieures
- Site Web du CD13
- Soirée des Champions
- Divers

La présidente ouvre la réunion à 19h20.

### I) NEWS LETTER :

Concernant la « News Letter », Elisabeth nous informe qu'elle en a eu de bons échos. Les modalités pratiques de diffusion aux archers vont être affinées.

Jean-Claude trouve la présentation de ce document assez conviviale. Le souci concerne son alimentation avec des sujets divers et intéressants.

La prochaine sera publiée en Janvier. Elle pourrait inclure des statistiques du Département. Elle aura pour sujets déjà pressentis : le CD13 en salle, les noms des Champions départementaux.

Elle doit être envoyée à tous les archers par mail (2 envois de 250 archers), à tous les clubs, au Président de la ligue.

A ce jour, le Département compte 1160 archers (-150 archers par rapport à l'année dernière à la même époque).

Certains clubs ont perdu beaucoup d'adhérents (ex : Salon, Martigues, Phocéens, Les Pennes), d'autres en ont gagné (ex : Marseille 1ère, Marseille 3 Lucs, Gémenos).

### II) GRAINES D'ARBITRES

Le 1<sup>er</sup> concours « Spécial Jeunes » sur lequel, les graines d'arbitres ont eu à œuvrer était organisé par le club de Châteaurenard le 14/11/2015. Trois des jeunes arbitres sur les sept formés y ont participé : Antoine (Marignane), Erwann et Léo (Pélissanne). Tout s'est très bien passé. Ils ont pu mettre en pratique en conditions réelles d'un concours, tous les aspects réglementaires vus en formation. Ils ont été très bien pris en charge par les arbitres confirmés présents Paul et François. Ils en sont ressortis enchantés et prêts à recommencer. Le prochain « Spécial jeunes » prévu est Marignane le 28/11 y seront présents Charlen (Gémenos) et Antoine.

### III) LA CIBLERIE 3D :

Des membres du CD13 ont eu une entrevue avec la Présidente du Club des Pennes Mirabeau. Celle-ci leur explique que les animaux du CD13 entreposés au local Mécathermic qui sert de salle d'entraînement au club doivent être enlevés, d'ici la fin novembre, la mairie des Pennes Mirabeau ayant besoin de la partie de la salle occupée d'ici le 1<sup>er</sup> décembre 2015.

Le déménagement des cibles est prévu vers le club de Mallemort qui accepte provisoirement de les entreposer (1 an). Des discussions avec le club vont être engagées pour savoir s'il est d'accord pour les garder définitivement. Il faut déjà attendre l'AG du club de Mallemort. A défaut d'accord, il y aura lieu de chercher un autre lieu de dépôt.

Sur les cibles détenues par le CD13, 65 seront gardées. 8 lots de 5 cibles sont à vendre pour 125€ le lot. Une lettre devra être envoyée à tous les clubs en ce sens afin de recenser les demandes. Si

plus de 8 lots à la vente sont recensés, un tirage au sort sera effectué pour déterminer quels clubs seront attributaires des lots. Eric s'en occupe.

Pour trouver une solution à l'entreposage des cibles, Elisabeth propose de voir avec les petites communes si elles ne disposent pas d'un local de stockage. Une convention pourrait alors être signée avec celle-ci (voir avec St Martin de Crau).

Jean préfère que ce soit un club axé sur le parcours qui garde les cibles. Il préférerait donc que l'on attende et que l'on voit avec la nouvelle équipe dirigeante du club de Mallemort avant de se pencher sur cette solution.

En ce qui concerne la réparation des cibles, un appel aux bonnes volontés peut être fait (par ex : archers tirant en 3D). Pour inciter les archers à venir aider à la réparation, une décote sur la location des cibles pourrait être appliquée. Le CD13 recense alors les clubs qui utilisent les cibles 3D du CD13 : Peynier, Mallemort, Miramas. La proposition suivante est adoptée : - les clubs utilisateurs des cibles du CD13 se verront appliquer un prix de location inférieur en contrepartie de la réparation des cibles. Jean est chargé d'écrire un mail à ces clubs.

La réparation nécessite au minimum 2 week end. Eric s'occupe de la réparation, de la logistique, etc.

#### **IV) POLITIQUE SPORTIVE :**

##### **1) Stages du vendredi soir :**

Elisabeth nous fait part de ce qu'elle a observé lors du stage organisé à St Martin de Crau où étaient présents 17 archers parmi eux des jeunes très motivés pour aller très loin en compétition. 2 BE étaient sur place : Bruno et Mathieu. 80% de leur temps a été monopolisé par 4 de ces jeunes. Or, les autres archers présents n'ont pas eu la même attention de la part des BE (entre 1 et 3 min). Cette attitude est louable mais elle risque de décourager les adultes présents qui n'ont pas les mêmes objectifs que ces jeunes. Cela met l'accent sur le fait que les publics participants à ces stages n'ont pas les mêmes besoins. Sur ces stages, se côtoient des groupes aux aspirations et attentes bien différentes.

Le CD13 a donc un travail à faire pour ces jeunes qui aspirent à un niveau supérieur. Il faudrait créer un groupe de compétiteurs de minimes à juniors, qui ne viendrait pas interférer avec les jeunes pressentis par la ligue. Les Présidents de clubs pourraient être sollicités afin qu'ils fournissent une liste de noms de jeunes compétiteurs ayant le niveau et les motivations pour intégrer ce groupe. Ces stages spécifiques, composés de 7 à 8 archers maximum, pourraient être organisés 1 fois par mois.

Max précise que l'on pourrait ainsi dégager un potentiel de jeunes compétiteurs.

Il faudrait également trouver un créneau pour organiser ces stages. Jean-Claude nous informe que le club des Phocéens a un créneau le dimanche matin.

Après accord des membres, la recherche des jeunes ayant ce profil est à faire.

Une réflexion s'engage sur le nombre potentiel d'archers :

St Martin de Crau : 5

Martigues : 1

Les Pennes : 3

Marseille 1ere : 2

.....

- Comment les sélectionner : Il faudrait engager une réflexion sur les critères de sélection. Hugues et Elisabeth s'en chargent. Il faudra bien évidemment tenir compte des résultats de l'année dernière, de la participation aux divers CF et des résultats de cette année. Seront concernés les archers cibles et parcours. Il sera nécessaire de prendre contact avec les Présidents de clubs.

#### **V) STAGES zone SUD :**

Elisabeth ne souhaite pas que l'on renouvelle l'organisation de ces stages à Aix et Marignane. Il faudrait plutôt se tourner vers leur organisation sur Marseille. Cela sera à prévoir pour les stages de Janvier et Février et peut-être un dimanche matin. Jean-Claude va vérifier le créneau du club des Phocéens pour le mois de décembre. C'est une solution, toutefois il ne faut pas perdre de vue que les stages sont préférables le vendredi soir pour permettre aux archers de participer aux compétitions du week-end.

Bruno CALDORA s'occupe de ces stages. Elisabeth prendra contact avec les clubs de Carnoux et La Ciotat.

Le stage pourrait donc avoir lieu le 13/12/2015 au matin au club des Phocéens, 4, Bd Gimon 13012 MARSEILLE., de 9 h 30 à 11h30 avec Bruno.

En ce qui concerne la communication sur ces stages : Elisabeth souhaite que les mandats soient envoyés 3 semaines avant l'organisation effective du stage. En effet, le délai de 15 j lui paraît trop court.

Le stage du 28/11 est prévu à Marignane. Le club n'a pas donné de réponse. Jean va contacter le club.

Le stage réglage du matériel classique a attiré débutants et confirmés, soit environ 20 personnes à Marignane. Le stage réglage arc à poulies a attiré 4 personnes qui étaient ravies.

## **VI) STAGES JEUNES :**

- 1ers stages jeunes : 22 jeunes archers y ont participé.
- Le souci sur ces stages est qu'il y avait trop de différence de niveaux et d'âge entre les archers.
- Il serait intéressant d'y intégrer des entraîneurs 1 ou des entraîneurs 2. Leurs frais de déplacement seraient pris en charge.

Jean est d'accord, il faudra voir avec les autres membres de l'ETD.

## **VII) PROJET FFTA POUSSINS**

Elisabeth présente le projet Poussins de la FFTA. Il a pour but d'encourager la pratique du tir à l'arc pour les moins de 10 ans. Ce projet prévoit une formation spécifique envers les poussins, une inscription gratuite au calendrier de compétitions spécifiques poussins, un challenge des clubs au niveau départemental ou régional et les modalités d'organisation pratiques d'un tournoi poussins.

Le CD13 pourrait prendre en charge l'organisation d'un tournoi poussins le 30/01/2015. Il serait intéressant de tenter l'expérience pour les 111 poussins du département.

Finalement la discussion s'oriente vers une organisation pendant les vacances de février, le 1<sup>er</sup> samedi des vacances, soit le 06/02/2016. Il faudra trouver un club organisateur.

## **VIII) VALIDATION DES COMPETITIONS EXTERIEURES :**

2 clubs ont demandé à organiser le CD 13.

Finalement, l'organisation des Championnats départementaux 13 est la suivante :

FITA : Marseille 1ere

FEDERAL : AIX

Campagne : pas de CD13

3D : St Chamas

CL Propositions :

FITA Adultes : Châteaurenard

FITA Jeunes : Isle sur Sorgue

FEDERAL : Embrun

## IX) SITE WEB DU CD13

Il faudrait envoyer tous les CR du CD13 à Hugues pour qu'il les mette sur le site.

Le site doit être mis à jour pour que les commissions du CD13 soient en concordance avec les nouveaux membres du CD13.

- Commission 3D/Nature : Eric MAHIEU
- Commission Jeunes ; Hugues et Elisabeth
- Commission Arbitres : Annie et Philippe
- Commission Logistique : Max et Christophe
- Commission Cibles anglaises : Hugues
- Commission Communication : Jean-Claude
- Commission Web : Hugues

## X) SOIREE DES CHAMPIONS

Eric nous expose que suite au désistement de juin 2015, le grand Bleu ne souhaite plus nous accueillir. Il a étudié d'autres propositions (Restaurant Cabaret : spectacle + menu : 25 €). La proposition d'un bowling à Plan de Campagne est également évoquée, un jeudi soir (par ex, le 17/12). Cette solution n'est pas retenue car l'organisation de cette soirée pour le 17/12 semble difficile en termes de délais. Le principe même de l'organisation d'une soirée est remis en cause. On en reviendrait à la solution d'offrir des bons d'achats aux archers médaillés aux divers CF en 2014 et 2015, par courrier.

Après maintes tergiversations, il est acté que pour les archers médaillés aux CF en 2016, un projet calé et ficelé sera soumis aux membres du CD13 dès le mois de septembre pour l'organisation d'une soirée en novembre 2016.

Toutefois, en ce qui concerne les archers médaillés de 2014 et 2015, il serait dommage de ne rien prévoir. La solution d'une invitation dans un restaurant est adoptée. Ce repas aura lieu le vendredi 22 janvier 2016 pour un prix de 25 € par repas, vin compris.

## XI) DIVERS

### a) Dates ARC13 :

- |                    |                |                                       |
|--------------------|----------------|---------------------------------------|
| - 12/03 : SALLE    | Peut être ???. | Elisabeth verra avec la municipalité. |
| - 26/04 : CAMPAGNE | Club à trouver |                                       |
| - 14/05 : 3D       | «              |                                       |
| - 04/06 : NATURE   | «              |                                       |
| - 18/06 : FEDERAL  | «              |                                       |

Il faut rédiger l'appel à candidature aux clubs pour l'organisation des épreuves de l'Arc 13, l'envoyer par mail en donnant une date limite de réponse impérative.

### b) Mutuelle JEAN + Facturation :

Au 01/01/2016, tout employeur est tenu de prendre en charge une part de la mutuelle de son employé. Le montant minimum d'un contrat est de 17€/mois. Le CROS négocie des contrats avec des mutuelles et vont en proposer un pour Jean. La prise en charge par l'employeur est de 50% minimum. Le reste est assumé par le salarié. La question est de savoir si l'employeur peut prendre en charge une part plus importante. Annie se penchera sur cette question.

### **c) Convention de mise à disposition :**

Certains clubs ont souhaité que le paiement de la prestation pour les interventions de Jean se fasse sur 3 mois et non plus mensuellement. D'un point de vue comptable ce n'est pas souhaitable pour cette année. La convention ne sera pas modifiée. Toutefois, il est possible au cas par cas d'accorder cette facilité aux clubs qui le souhaitent.

L'étude de cette proposition est reportée à l'année prochaine.

### **d) Appel à volontaires pour suivre la fusion des ligues :**

Elisabeth nous informe qu'un comité de suivi pour la fusion des ligues va être constitué. Elle souhaite qu'un membre du CD13 en fasse partie. Il faut réfléchir à cette demande.

### **e) AG du CD13 :**

La date de l'AG du CD13 est fixée au samedi 19 mars 2016 au CREPS d'Aix en Provence. Annie est chargée de réserver la salle.

### **Prochaine réunion :**

La prochaine réunion est fixée au lundi 11/01/2016 à 18 h aux Pennes Mirabeau.

La réunion est clôturée à 22 h 54.

Annie KORCHIA

Elisabeth GERARDIN